

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil dix-huit**, le **six mars**, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Jean Claude LEYGNAC**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : **deux mars deux mil dix-huit**

PRESENTS : MM. LEYGNAC, ALAPHILIPPE, JOULIE, Mme FAURIE, M. BRICE, Mme VIEILLEMARINGE, M. MODART, Mme LAYOTTE, MM. CAUX, DELAGE, Mmes DORGE, VIDALLER, PIEMONTESE, MM. SAINT RAYMOND, FAVARCQ, Mme REYNIER, MM. DENOT, CHEVALIER, LAURENT, PRESSET, Mmes GUERIN, MIGNARD-LAYGUE, MM. DUCHAMP, CHASSAING

EXCUSES REPRESENTES : Mme BRIANÇON, (procuration Mme FAURIE), Mme MALBERT (procuration M. JOULIE), M. FOSTIER (procuration M. LAURENT), Mme MAJA (procuration Mme VIEILLEMARINGE)

EXCUSES : M. MONS, Mme CADILHAC, M. COCHET, Mme CAZIER, MM. TRONCHE, COMBE

Secrétaire de séance : Patrice SAINT-RAYMOND

Nombre de conseillers :

- En exercice : 34
- Présents : 24
- Représentés : 4
- Votants : 28

Résultat :

- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Publié ou notifié le : 8 mars 2018

Objet : **Adoption des tarifs du centre aquarécricatif**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

Le Conseil Municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : A compter du 1^{er} avril 2018, les tarifs applicables sont les suivants :

Catégorie	Tarif
Adulte	4,00 €
Adolescent (15-18 ans)	2,70 €
Enfant (4-14 ans)	2,00 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit

Abonnements (carte de 10 entrées)	
* carte adulte	31 €
* carte adolescent (15-18 ans)	20 €
* carte enfant (4-14 ans)	15 €
Groupes à partir de 10 personnes ou membre du COS sur présentation de la carte d'adhérent	
* Adulte	3,20 €
* Adolescent (15-18 ans)	2,10 €
* Enfant (4-14 ans)	1,60 €
Personnes occupant un emplacement au camping municipal (sur justificatif)	Gratuit
Après 18 H, tarif unique	1,70 €
Week-ends de juin (16-17 juin ; 23-24 juin)	
* Adulte	2,50 €
* Adolescent (15-18 ans)	1,80 €
* Enfant (4-14 ans)	1,40 €
* Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit

Pour copie conforme
Le Maire,



Jean Claude LEYGNAC